



Tabagie dans un débit de tabac et dans sa terrasse fermée

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 22 décembre 2014

Action contre un débit de tabac ou les gens fument à l'intérieur et sur une terrasse fermée. Endroit invivable pour un non-fumeur

Réponse :

Si votre souhait est de demander à DNF de vous accompagner dans une action amiable, puis éventuellement en justice, pour demander la mise en conformité de cet établissement, donnez-nous plus de détails en écrivant à contact@dnf.asso.fr

Joyeuses fêtes de fin d'année